

Personnel sanitaire des hôpitaux

PSYCHOLOGUES, 1961 — 1968



STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA
MAR 19 1985
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

7329357
BRSP

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Division de la santé et du bien-être
Section des institutions

PERSONNEL SANITAIRE DES HÔPITAUX

PSYCHOLOGUES

1961 - 1968

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Mai 1972
9002-563

Prix: 50 cents

Information Canada
Ottawa

PRÉFACE

La Section des institutions (Division de la santé et du bien-être) du Bureau fédéral de la statistique a produit une série de bulletins hors série sous le titre général *Personnel sanitaire des hôpitaux*. Ces bulletins font partie des séries générales que produit la Section des institutions sur le personnel sanitaire et de bien-être, et qui comprennent, entre autres, la série des enquêtes sur les traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux et des infirmières d'hygiène publique.

Ces bulletins, fondés sur des tableaux publiés et non publiés de la Section des institutions et sur d'autres données du B.F.S., constituent une étude approfondie d'un grand nombre des différentes catégories de praticiens et de techniciens des hôpitaux canadiens. Les données sont tirées des renseignements détaillés fournis dans le Rapport d'activité des hôpitaux (HS-1 et HS-2) depuis 1961 et elles font ressortir des points comme l'évolution des régimes d'emploi, les charges de travail, le taux de renouvellement, etc., pour chaque province et pour le Canada entier.

On trouvera dans ces bulletins un bref aperçu des points saillants, ainsi que des tableaux comparatifs chronologiques et, lorsqu'il y a lieu, la définition des termes. Le volume de données présentées varie selon le nombre de détails disponibles pour chaque groupe de praticiens ou de techniciens. Il y aura des mises à jour périodiques.

En plus d'une publication générale, c.-à-d. *Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités, 1961-1968* (numéro de catalogue 83-507F) qui donne au lecteur un aperçu général des tendances dans le domaine du personnel hospitalier, il y a un certain nombre de publications qui traitent de groupes particuliers d'employés d'hôpitaux (voir la couverture arrière).

Le statisticien fédéral,
WALTER E. DUFFETT.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Notes explicatives et terminologie	7
Introduction	9
Psychologues qualifiés employés	9
Départs de personnel	9
Heures rémunérées	9
Nombre moyen de malades par jour	9
Tableau	
1. Hôpitaux en activité et hôpitaux déclarants, par province, 1962 -1968	10
2. Psychologues qualifiés employés, en pourcentage des effectifs totaux des hôpitaux, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1961 -1968	10
3. Psychologues qualifiés employés par les hôpitaux généraux et spécialisés pour 100,000 habitants, par province, 1961 -1968	11
4. Taux de renouvellement des psychologues qualifiés à plein temps, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1962 -1968	11
5. Psychologues qualifiés employés à plein temps et à temps partiel par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1961 -1968	12
6. Départs de psychologues qualifiés employés à plein temps par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1961 -1968	13
7. Heures rémunérées; certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés par province, 1961 -1968	13
8. Heures rémunérées des psychologues qualifiés employés par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1962 -1968	14
9. Nombre moyen de malades par jour, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1961 -1968	15

SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications du Bureau fédéral de la statistique.

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- Ⓟ nombres provisoires.
- Ⓡ nombres rectifiés.

NOTES EXPLICATIVES ET TERMINOLOGIE

Hôpital

Établissement s'occupant des soins médicaux, chirurgicaux ou obstétriques de malades hospitalisés et ayant un permis ou l'agrément du gouvernement fédéral ou provincial ou d'une municipalité dûment autorisée en vertu d'une loi provinciale. Sont nommément exclus, les établissements réservés surtout aux tuberculeux, aux malades mentaux et aux déficients mentaux.

Hôpital public

Hôpital qui est reconnu comme tel par la province, qui n'a pas de but lucratif et qui accepte tous les malades sans égard à leur capacité de payer.

Hôpital privé

Hôpital qui est reconnu comme tel par la province et qui n'admet d'ordinaire que des malades qui paient les soins dispensés, au tarif fixé par la direction.

Hôpital fédéral

Hôpital possédé et dirigé par le gouvernement du Canada; l'administration ressortit soit au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, soit au ministère de la Défense nationale, soit au ministère des Affaires des anciens combattants.

Hôpital général

Hôpital qui traite toutes les maladies ou du moins, une grande variété d'états pathologiques.

Hôpitaux spécialisés

Ces hôpitaux comprennent les hôpitaux pour malades "autres" chroniques, les établissements de convalescence et de réadaptation et les "autres" hôpitaux.

Capacité en lits exploitables

Nombre de lits que l'hôpital peut contenir au 31 décembre de l'année de référence, d'après les normes établies de surface de plancher par lit.

Taille de l'hôpital

Dans le présent bulletin, la **capacité en lits exploitables**, au 31 décembre de l'année de référence, détermine la taille de l'hôpital.

Effectifs à plein temps

Personnes employées à plein temps au 31 décembre, c.-à-d. employées régulièrement durant toute la semaine ouvrable de l'hôpital.

Effectifs à temps partiel

Personnes employées à temps partiel au 31 décembre, c.-à-d., employées régulièrement certains jours ou certaines parties de journées de la semaine ouvrable de l'hôpital.

Départs de personnel

Il y a départ lorsqu'un employé cesse de faire partie du personnel de l'hôpital.

Heures rémunérées

Le nombre d'heures rémunérées au cours de l'année est le nombre d'heures pour lesquelles le personnel régulier de l'hôpital, à plein temps et à temps partiel, a reçu une rémunération de l'hôpital.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale est celui où sont consignées toutes les opérations financières reliées au fonctionnement quotidien de l'hôpital pour la prestation de services aux malades. Ce fonds s'appelle parfois fonds de fonctionnement.

Dépenses du fonds d'administration générale —

Les dépenses au fonds d'administration générale représentent le coût, sur une base de comptabilité d'exercice, du fonctionnement et de l'entretien de l'hôpital durant l'année, quels que soient les déboursés effectués pendant l'année.

Rémunérations —

Il s'agit des rémunérations brutes gagnées durant l'année par tout le personnel hospitalier, qu'elles aient été ou non effectivement versées pendant l'année. Les rémunérations brutes comprennent:

- (1) Les rémunérations et les gratifications gagnées par le personnel rémunéré, y compris les indemnités spéciales et les revenus casuels; elles comprennent aussi les honoraires; les gratifications, les revenus casuels et les indemnités spéciales des médecins ou thérapeutes pour services rendus à l'hôpital.
- (2) La valeur des services gratuits du personnel régulier non rémunéré et de ses revenus casuels, calculée d'après l'échelle de rémunération applicable à des services semblables dans la localité et justifiée par les inscriptions aux bordereaux de paie.

Malades hospitalisés

Malades dûment admis à l'hôpital et auxquels on a attribué un lit ou un berceau. (Sont exclus de cette catégorie les mort-nés et les malades qui visitent un centre de nuit ou de jour attaché à l'hôpital.)

Adultes et enfants—Tous les malades hospitalisés, sauf les nouveau-nés.

Admission—Acceptation formelle et réception d'un malade hospitalisé (y compris un nouveau-né).

Journée d'hospitalisation—Période de soins dispensés à un malade hospitalisé entre les heures de vérification du rôle deux jours successifs; le jour d'admission compte comme une journée d'hospitalisation, mais non le jour du départ.

Population

Les chiffres de population au 1er juin sont les chiffres réels pour les années de recensement et des estimations pour les années intercensitaires.

Psychologues qualifiés

Personnes ayant terminé avec succès des études supérieures menant à un diplôme universitaire reconnu, avec spécialisation en psychologie.

INTRODUCTION

Le présent bulletin, qui concerne les psychologues qualifiés, fait partie d'une série de publications hors série de la Section des institutions du B.F.S. sur le personnel sanitaire du domaine hospitalier¹ pour la période 1961-1968. En plus de ces bulletins, qui concernent des groupes particuliers de praticiens et de techniciens, il existe une autre publication, intitulée *Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités* (numéro 83-507F au catalogue du B.F.S.), qui contient des données sur l'ensemble du personnel des hôpitaux du Canada pour les années 1961 à 1968.

Psychologues qualifiés employés

Le Tableau 1 montre que même si relativement peu d'hôpitaux ont déclaré des heures rémunérées pour des psychologues qualifiés², leur nombre a presque doublé entre 1962 (45) et 1968 (86). Le Tableau 5 indique que le nombre de psychologues employés par les hôpitaux qui ont présenté une déclaration a plus que doublé entre 1961 (84) et 1968 (219). Au cours de cette période, le nombre de psychologues à plein temps s'est accru de 139.0 %, passant de 59 à 141, tandis que le nombre de psychologues à temps partiel montait beaucoup plus rapidement, c'est-à-dire de 212.0 % (de 24 à 78). En 1968, les psychologues à temps partiel représentaient 36.0 % du total des psychologues employés, à comparer à 30.0 en 1961.

La proportion des psychologues employés par les hôpitaux généraux publics est passée de 69.0 % à 85.0 % des psychologues employés par l'ensemble des hôpitaux entre 1961 et 1968. Presque tous ces psychologues travaillaient dans des hôpitaux de 200 lits et plus. Au niveau régional, l'Ontario et le Québec employaient la plupart des psychologues en 1961, soit 71.0 % des psychologues employés, proportion qui atteignait 84.0 % en 1968. Au bas de l'échelle, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires n'ont déclaré de psychologues pour aucune des années observées et Terre-Neuve n'a commencé à le faire qu'en 1966.

D'après le Tableau 2, en 1961, les psychologues à plein temps représentaient 0.03 % de l'ensemble des effectifs hospitaliers à plein temps et les psychologues à temps partiel constituaient 0.13 % de tous les effectifs à temps partiel. Entre 1961 et 1968, ces proportions se sont accrues légèrement pour atteindre 0.05 % et 0.20 % respectivement. Au niveau provincial, le Québec avait tendance à afficher les ratios les plus élevés et il y avait relativement peu de différence entre les autres provinces au cours de la période.

Le nombre de psychologues employés pour 100,000 habitants a plus que doublé au cours de la période, passant de 0.5 % en 1961 et 1962 à

1.1 %, le Québec affichant là aussi les taux les plus forts (Tableau 3). Il faut remarquer que, pour ce qui est des autres provinces, l'Ontario a manifesté la tendance d'accroissement la plus soutenue, son taux progressant de 0.4 % en 1961 à 1.1 % en 1968.

Départs de personnel

Les départs de psychologues à plein temps font l'objet du Tableau 6. Ces départs ont servi à calculer les taux de renouvellement des psychologues à plein temps (Tableau 4). Le tableau indique que les taux de renouvellement pour le groupe des hôpitaux généraux publics ont été plus élevés que les taux de l'ensemble des hôpitaux de tous genres entre 1962 et 1966. En 1967, le taux relatif à l'ensemble des hôpitaux était plus élevé et en 1968 il n'y avait que très peu de différence entre les deux taux. Il ressort du Tableau 5 que peu de psychologues sont employés ailleurs que dans les grands hôpitaux de l'Ontario et du Québec; ainsi certains des taux relativement élevés qui figurent au Tableau 6 sont probablement le fait de la faiblesse du nombre plutôt que l'indication d'une tendance.

Heures rémunérées

Le Tableau 7 donne les heures rémunérées par journée d'hospitalisation et par lit exploitable pour l'ensemble des hôpitaux. Le tableau indique que les ratios pour le groupe des hôpitaux généraux publics étaient chaque année plus élevés que les ratios correspondants pour l'ensemble des hôpitaux. Ces ratios ont également eu tendance à augmenter chaque année et, dans les hôpitaux généraux publics, à augmenter avec la taille de l'hôpital. Le Tableau 8 indique le nombre d'heures rémunérées des psychologues. Il fait ressortir les tendances notées plus haut, mais le taux d'augmentation était beaucoup plus important. Si le nombre d'heures rémunérées par lit exploitable et par journée d'hospitalisation pour l'ensemble des hôpitaux a augmenté d'environ 15 % entre 1962 et 1968, par contre, le nombre d'heures rémunérées de psychologues qualifiés s'est accru de 103.0 %. Cette indication d'une utilisation accrue des services psychologiques est en quelque sorte atténuée par le fait que, malgré une forte augmentation en pourcentage, seulement 86 des 1,269 hôpitaux en activité ont déclaré des heures rémunérées pour des psychologues en 1968 et qu'il n'y avait que 219 psychologues parmi les 205,000 salariés d'hôpitaux.

Nombre moyen de malades par jour

Le Tableau 9 indique le nombre moyen de malades (adultes et enfants) dans un hôpital donné un jour donné. Ce même tableau fournit des renseignements de base de manière que le lecteur puisse examiner les tendances dans les mouvements du personnel à la lumière de l'évolution du nombre de malades. Il fait voir, par exemple, que le nombre moyen de malades a augmenté de plus de 12 % entre 1961 (23.7) et 1968 (94.1), passant de 83.7 à 94.1, alors que dans les hôpitaux publics l'augmentation a été de presque 16 %, ce qui a porté le nombre à 101.5.

¹ Sauf indication contraire, le domaine hospitalier comprend les hôpitaux généraux publics, privés et fédéraux et les hôpitaux spécialisés.

² Dans le présent bulletin, psychologue signifie psychologue qualifié. Voir la définition dans la terminologie.

TABLEAU 1. Hôpitaux¹ en activité et hôpitaux déclarants², par province, 1962-1968

Province	1962 ³		1963		1964		1965		1966		1967		1968	
	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants
Canada														
Généralistes publics suivant la taille	832	36	838	40	845	41	852	54	869	59	874	65	881	74
1- 9 lits	49	—	48	—	37	—	36	—	33	—	32	—	32	—
10- 24 "	208	—	203	—	202	—	203	—	204	—	206	—	200	—
25- 49 "	189	—	190	—	194	—	192	—	197	—	196	—	201	—
50- 99 "	133	—	138	—	140	—	144	1	149	—	147	—	145	—
100-199 "	126	1	127	2	131	2	130	3	128	2	128	3	130	3
200-299 "	49	5	49	4	55	5	58	10	63	9	67	12	70	12
300-499 "	45	7	45	9	48	10	51	16	56	21	59	25	58	24
500-999 "	26	18	31	20	31	19	30	18	30	21	30	18	37	29
1,000+ "	7	5	7	5	7	5	8	6	9	6	9	7	8	6
Tous hôpitaux														
Canada	1,250	45	1,250	51	1,269	53	1,283	64	1,273	70	1,277	76	1,269	86
Terre-Neuve	43	—	44	—	46	—	47	—	47	1	47	2	47	2
Île-du-Prince-Édouard	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—
Nouvelle-Écosse	53	4	52	3	51	2	51	3	50	2	50	3	50	4
Nouveau-Brunswick	40	2	40	3	39	2	40	2	40	1	41	2	41	3
Québec	260	14	262	17	266	17	273	20	264	24	269	26	266	28
Ontario	319	18	312	21	317	25	315	31	309	35	306	35	299	41
Manitoba	102	3	101	3	102	2	102	2	99	2	99	2	100	2
Saskatchewan	159	2	157	1	155	1	155	2	154	1	154	1	153	1
Alberta	126	1	131	1	141	2	141	3	151	3	150	4	153	4
Colombie-Britannique	110	1	111	2	112	2	119	1	116	1	118	1	117	1
Yukon	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—
Territoires du Nord-Ouest	24	—	26	—	26	—	26	—	29	—	29	—	29	—

¹ Publics, privés, fédéraux.

² D'après le nombre d'hôpitaux qui ont indiqué des heures rémunérées pour des psychologues qualifiés.

³ Hôpitaux qui ont indiqué des heures rémunérées pour personnel qualifié et non qualifié.

TABLEAU 2. Psychologues qualifiés employés¹, en pourcentage des effectifs totaux des hôpitaux², hôpitaux généraux et spécialisés³, par province, 1961-1968

Province	1961		1962		1963		1964	
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada	0.03	0.13	0.03	0.15	0.04	0.17	0.04	0.18
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	0.04	0.19	0.02	0.11	0.02	0.17	0.02	—
Nouveau-Brunswick	0.03	—	0.01	—	0.03	—	0.01	0.17
Québec	0.04	0.26	0.05	0.42	0.07	0.44	0.06	0.44
Ontario	0.03	0.09	0.02	0.10	0.04	0.10	0.04	0.13
Manitoba	0.05	0.14	0.03	0.13	0.05	0.12	0.05	0.12
Saskatchewan	0.03	—	0.05	—	0.03	0.21	0.04	—
Alberta	0.02	—	0.02	—	0.02	—	0.01	0.06
Colombie-Britannique	0.02	0.11	0.01	—	0.02	0.12	0.01	0.10
	1965		1966		1967		1968	
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada	0.04	0.20	0.04	0.22	0.05	0.18	0.05	0.20
Terre-Neuve	—	—	0.02	0.46	0.02	0.33	0.03	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	0.02	0.12	0.01	—	0.02	0.08	0.02	0.16
Nouveau-Brunswick	0.01	0.40	0.01	—	0.03	—	0.04	—
Québec	0.06	0.49	0.07	0.46	0.09	0.35	0.08	0.38
Ontario	0.04	0.13	0.04	0.17	0.05	0.17	0.05	0.20
Manitoba	0.02	0.14	0.03	0.18	0.04	0.19	0.02	0.12
Saskatchewan	0.04	—	0.03	0.14	0.05	—	0.05	—
Alberta	0.03	0.12	0.03	0.14	0.05	—	0.05	—
Colombie-Britannique	0.01	0.09	0.01	0.09	0.02	0.07	0.01	0.07

¹ Données déclarées.

² Estimations.

³ Publics, privés et fédéraux.

TABLEAU 3. Psychologues qualifiés employés¹ par les hôpitaux généraux et spécialisés² pour 100,000 habitants³, par province, 1961-1968

Province	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada	0.5	0.5	0.7	0.7	0.7	0.9	1.0	1.1
Terre-Neuve	-	-	-	-	-	0.4	0.4	0.4
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	0.5	0.4	0.4	0.3	0.4	0.1	0.4	0.5
Nouveau-Brunswick	0.3	0.2	0.3	0.3	0.5	0.2	0.3	0.5
Québec	0.6	0.9	1.1	1.1	1.3	1.5	1.7	1.7
Ontario	0.4	0.4	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9	1.1
Manitoba	0.8	0.5	0.7	0.7	0.5	0.8	1.0	0.6
Saskatchewan	0.3	0.5	0.5	0.4	0.4	0.6	0.6	0.5
Alberta	0.2	0.2	0.2	0.2	0.5	0.5	0.7	0.7
Colombie-Britannique	0.3	0.1	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2

¹ Données déclarées, effectifs à plein temps et à temps partiel.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Estimations.

TABLEAU 4. Taux de renouvellement¹ des psychologues qualifiés à plein temps, hôpitaux généraux² et spécialisés, par province, 1962-1968

Province	1962 ²	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Généraux publics suivant la taille	41.4	30.1	33.3	37.4	36.0	24.4	21.0
1- 9 lits	-	-	-	-	-	-	-
10- 24 "	-	-	-	-	-	-	-
25- 49 "	-	-	-	-	-	-	-
50- 99 "	-	-	-	-	-	-	-
100- 199 "	-	-	-	-	-	-	-
200- 299 "	-	-	28.6	90.9	37.5	31.6	10.0
300- 499 "	8.7	-	24.4	17.4	30.2	22.9	5.5
500- 999 "	59.1	39.2	29.6	26.9	38.7	30.4	37.3
1,000 + "	53.3	53.8	53.3	66.7	40.0	11.1	14.6
Tous hôpitaux							
Canada	35.6	24.7	31.2	31.3	32.0	24.7	20.9
Terre-Neuve	-	-	-	-	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	66.7	-	-
Nouveau-Brunswick	-	66.7	-	-	-	-	-
Québec	38.3	25.7	32.9	18.6	28.3	21.3	18.6
Ontario	43.2	23.3	25.9	29.5	35.8	29.7	28.9
Manitoba	-	25.0	20.0	85.7	-	-	50.0
Saskatchewan	75.0	25.0	28.6	100.0	50.0	20.0	18.2
Alberta	33.3	33.3	80.0	114.3	40.0	40.0	-
Colombie-Britannique	-	-	80.0	-	50.0	80.0	33.3

¹ Le taux de renouvellement est une moyenne qui exprime le nombre de personnes qui ont quitté leur emploi en pourcentage du nombre de salariés.

$$\frac{\text{Nombre de départs (1968)}}{\text{Nombre de salariés (1967 + 1968)} \times 100}$$
Pour 1968, par exemple, la formule de calcul est la suivante

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données de 1962 comprennent aussi bien les psychologues non qualifiés que les qualifiés.

TABLEAU 5. Psychologues qualifiés employés à plein temps et à temps partiel par les hôpitaux généraux et spécialisés¹ qui ont présenté une déclaration, par province, 1961-1968

Province	1961		1962		1963		1964	
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada								
Généraux publics suivant la taille	39	19	48	31	65	32	67	37
1- 9 lits	—	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	—	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	—	—	—	—	—	—	—
50- 99 "	—	—	—	—	—	—	—	—
100-199 "	—	1	—	1	—	3	—	2
200-299 "	2	2	3	4	3	4	4	3
300-499 "	11	4	12	4	18	6	23	12
500-999 "	22	12	22	16	29	16	25	18
1,000+ "	4	—	11	6	15	3	15	2
Tous hôpitaux								
Canada	59	25	59	33	87	37	86	44
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	3	1	2	1	2	1	2	—
Nouveau-Brunswick	2	—	1	—	2	—	1	1
Québec	20	12	27	19	43	19	42	22
Ontario	20	8	17	11	26	11	28	16
Manitoba	5	2	3	2	5	2	5	2
Saskatchewan	3	—	5	—	3	2	4	—
Alberta	3	—	3	—	3	—	2	1
Colombie-Britannique	3	2	1	—	3	2	2	2
1965								
1966								
1967								
1968								
Canada								
Généraux publics suivant la taille	72	48	89	62	116	57	122	64
1- 9 lits	—	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	—	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	—	—	—	—	—	—	—
50- 99 "	—	1	—	—	—	—	—	—
100-199 "	—	3	—	2	1	2	1	1
200-299 "	7	5	9	5	10	10	10	11
300-499 "	23	18	30	22	40	22	33	23
500-999 "	27	13	35	24	44	17	58	25
1,000+	15	8	15	9	21	6	20	4
Tous hôpitaux								
Canada	93	54	107	71	136	66	141	78
Terre-Neuve	—	—	1	1	1	1	2	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	2	1	1	—	2	1	2	2
Nouveau Brunswick	1	2	1	—	2	—	3	—
Québec	44	28	55	34	67	31	62	39
Ontario	33	16	34	25	40	26	50	32
Manitoba	2	3	4	4	5	5	3	3
Saskatchewan	4	—	4	2	6	—	5	—
Alberta	5	2	5	3	10	—	11	—
Colombie-Britannique	2	2	2	2	3	2	3	2

¹ Publics, privés et fédéraux.

TABLEAU 6. Départs de psychologues qualifiés employés à plein temps par les hôpitaux généraux et spécialisés¹ qui ont présenté une déclaration, par province, 1961 - 1968

Province	1961 ²	1962 ²	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada								
Généraux publics suivant la taille	8	18	17	22	26	29	25	25
1- 9 lits	-	-	-	-	-	-	-	-
10- 24 "	-	-	-	-	-	-	-	-
25- 49 "	-	-	-	-	-	-	-	-
50- 99 "	-	-	-	-	-	-	-	-
100-199 "	-	-	-	-	-	-	-	-
200-299 "	-	-	-	1	5	3	3	1
300-499 "	2	1	-	5	4	8	8	2
500-999 "	2	13	10	8	7	12	12	19
1,000+	4	4	7	8	10	6	2	3
Tous hôpitaux								
Canada	13	21	18	27	28	32	30	29
Terre-Neuve	-	-	-	-	-	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	-	1	-	-
Nouveau-Brunswick	-	-	1	-	-	-	-	-
Québec	6	9	9	14	8	14	13	12
Ontario	5	8	5	7	9	12	11	13
Manitoba	-	-	1	1	3	-	-	2
Saskatchewan	1	3	1	1	4	2	1	1
Alberta	1	1	1	2	4	2	3	-
Colombie-Britannique	-	-	-	2	-	1	2	1

¹ Publics, privés et fédéraux.

² Les données de 1961 et 1962 comprennent aussi bien les départs des psychologues non qualifiés que ceux des qualifiés.

TABLEAU 7. Heures rémunérées; certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés¹, par province, 1961-1968

Province	Heures rémunérées, effectifs totaux des hôpitaux, par lit exploitable						
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Généraux publics suivant la taille	3,873.1	3,959.2	4,032.0	4,143.8	4,230.0	4,299.0	4,400.5
1- 9 lits	3,121.3	3,101.0	3,272.3	3,462.5	3,408.4	3,370.8	3,092.3
10- 24 "	2,440.4	2,475.3	2,467.0	2,519.6	2,556.4	2,587.2	2,643.7
25- 49 "	2,585.0	2,624.3	2,609.6	2,595.0	2,648.6	2,667.8	2,725.1
50- 99 "	2,927.2	3,059.6	3,053.6	3,125.9	3,156.3	3,197.7	3,302.6
100-199 "	3,596.5	3,640.3	3,666.4	3,759.8	3,753.1	3,797.9	3,781.6
200-299 "	3,906.4	3,973.8	3,890.4	4,055.4	4,135.7	4,111.6	4,211.9
300-499 "	4,188.4	4,238.4	4,354.8	4,429.2	4,499.6	4,621.3	4,643.9
500-999 "	4,508.2	4,656.4	4,878.6	5,089.9	5,265.7	5,434.5	5,456.8
1,000+	4,823.3	4,832.3	5,060.3	5,046.4	5,232.9	5,086.6	5,482.0
Tous hôpitaux							
Canada	3,538.1	3,576.6	3,656.9	3,777.9	3,864.6	3,941.6	4,039.3
Terre-Neuve	4,231.4	4,008.6	3,773.1	3,734.4	3,570.6	3,866.9	4,370.7
Île-du-Prince-Édouard	2,901.8	2,954.6	3,021.8	2,997.3	3,146.8	3,212.2	3,226.4
Nouvelle-Écosse	3,695.5	3,870.6	3,871.3	3,824.8	3,899.4	4,246.1	4,241.5
Nouveau-Brunswick	3,917.4	4,027.7	4,027.5	4,150.8	4,214.2	4,257.3	4,263.3
Québec	3,612.6	3,678.4	3,879.4	4,110.4	4,174.4	4,246.1	4,273.0
Ontario	3,669.3	3,671.6	3,741.1	3,821.0	3,969.6	4,059.1	4,191.1
Manitoba	3,596.1	3,650.3	3,759.8	3,832.1	4,022.1	4,058.8	4,335.9
Saskatchewan	3,172.2	3,243.7	3,285.6	3,410.7	3,423.0	3,420.0	3,387.4
Alberta	3,095.1	3,179.6	3,012.6	3,110.4	3,135.0	3,198.7	3,332.8
Colombie-Britannique	3,253.7	3,201.4	3,376.9	3,470.5	3,498.2	3,543.0	3,672.5
Yukon	1,983.3	2,200.7	2,074.6	2,063.3	2,087.7	2,072.1	2,022.3
Territoires du Nord-Ouest		1,836.9	1,754.4	1,807.6	1,915.3	1,893.9	2,022.0

Voir renvoi(s) à la fin du tableau.

TABLEAU 7. Heures rémunérées; certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés¹, par province, 1961 - 1968 - fin

Province	Heures rémunérées, effectifs totaux des hôpitaux, par journée d'hospitalisation ²							
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada								
Généraux publics suivant la taille	12.5	12.9	13.2	13.6	13.9	14.4	15.0	15.1
1- 9 lits	10.5	10.7	10.6	10.5	10.5	11.4	11.8	12.0
10- 24 "	8.8	9.0	8.9	9.2	9.4	9.6	9.9	10.3
25- 49 "	9.0	9.1	9.2	9.4	9.4	9.7	10.0	10.2
50- 99 "	10.1	10.0	10.3	10.5	10.8	10.9	11.4	11.7
100-199 "	11.8	12.2	12.4	12.8	12.9	13.2	13.4	13.4
200-299 "	13.5	13.3	13.6	13.6	13.9	14.2	14.4	14.5
300-499 "	13.1	13.7	13.8	14.3	14.7	15.3	15.9	15.4
500-999 "	14.2	14.4	15.1	15.7	16.3	17.2	18.3	18.3
1,000+ "	14.7	15.7	15.6	16.0	16.5	17.0	17.2	17.6
Tous hôpitaux								
Canada	11.6	11.8	12.0	12.4	12.6	13.0	13.5	13.6
Terre-Neuve	12.9	12.6	12.6	13.4	13.6	14.4	15.3	16.0
Île-du-Prince-Édouard	12.6	11.8	12.1	12.4	12.3	12.3	12.7	12.8
Nouvelle-Écosse	13.4	13.3	13.6	13.5	13.8	13.8	14.9	15.1
Nouveau-Brunswick	12.9	12.9	13.2	13.4	13.7	13.8	14.1	14.3
Québec	11.7	11.9	12.2	13.1	13.6	14.3	14.7	14.4
Ontario	11.7	12.0	12.1	12.4	12.5	12.9	13.3	13.7
Manitoba	12.1	12.1	12.3	12.6	13.1	13.5	14.0	14.4
Saskatchewan	10.5	10.8	10.6	11.0	11.3	11.4	11.9	12.1
Alberta	10.6	10.5	10.9	10.9	10.9	11.2	11.7	12.0
Colombie-Britannique	10.9	10.8	10.7	11.2	11.4	11.3	11.7	11.9
Yukon	10.8	11.1	12.4	13.5	13.8	12.9	13.3	13.7
Territoires du Nord-Ouest	12.2		10.9	11.7	12.5	12.5	12.5	13.3

¹ Publics, privés et fédéraux.

² Adultes et enfants.

TABLEAU 8. Heures rémunérées des psychologues qualifiés employés¹ par les hôpitaux généraux et spécialisés² qui ont présenté une déclaration, par province, 1962 - 1968

Province	1962 ³	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Généraux publics suivant la taille	128,073	151,675	152,028	177,824	202,377	254,857	269,893
1- 9 lits	-	-	-	-	-	-	-
10- 24 "	-	-	-	-	-	-	-
25- 49 "	-	-	-	-	-	-	-
50- 99 "	-	-	-	108	-	-	-
100-199 "	970	1,140	686	2,379	2,151	2,289	2,620
200-299 "	9,918	9,107	8,483	16,463	17,811	24,290	26,182
300-499 "	26,726	40,985	42,983	56,959	70,057	88,290	70,245
500-999 "	64,167	65,899	64,891	61,568	76,439	88,242	126,294
1,000+ "	26,292	34,544	34,985	40,347	35,919	51,746	44,552
Tous hôpitaux							
Canada	149,070	179,496	180,140	202,371	227,147	283,451	302,422
Terre-Neuve	-	-	-	-	13	1,932	3,649
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	5,620	4,948	3,958	4,954	4,229	5,467	6,715
Nouveau-Brunswick	4,160	5,077	2,117	2,522	1,448	4,144	5,165
Québec	61,122	93,605	89,600	94,774	108,003	128,842	131,456
Ontario	52,062	51,303	59,620	71,500	79,482	97,087	108,976
Manitoba	8,490	8,585	8,880	8,474	9,294	11,169	8,291
Saskatchewan	10,197	7,425	8,256	9,248	8,910	10,057	10,432
Alberta	5,576	6,483	5,636	8,712	12,843	21,902	24,926
Colombie-Britannique	1,843	2,070	2,073	2,187	2,925	2,851	2,812

¹ A plein temps et à temps partiel.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données de 1962 s'appliquent aussi bien aux psychologues qualifiés qu'aux non qualifiés.

TABLEAU 9. Nombre moyen de malades par jour¹, hôpitaux généraux et spécialisés², par province, 1961 - 1968

Province	1961	1962 ³	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada								
Généraux publics suivant la taille	87.8	90.3	92.3	94.6	96.5	96.4	98.3	101.5
1- 9 lits	5.7	5.7	5.7	6.4	6.9	6.3	6.1	5.9
10- 24 "	12.2	12.1	12.6	12.1	12.3	12.1	12.0	11.8
25- 49 "	26.6	26.2	26.0	25.7	25.8	25.5	24.9	24.8
50- 99 "	55.7	55.0	55.1	54.8	54.7	54.4	53.7	53.6
100- 199 "	118.3	110.9	110.7	110.0	110.1	106.8	105.8	106.1
200- 299 "	186.9	186.3	185.6	188.5	191.2	193.0	190.1	192.2
300- 499 "	327.0	319.3	311.2	306.5	304.8	301.5	308.0	313.1
500- 999 "	600.8	592.5	563.5	569.1	567.2	556.6	548.0	548.1
1,000+ "	1,043.5	1,039.7	1,049.6	1,063.0	1,043.6	1,039.9	1,009.0	1,039.6
Tous hôpitaux								
Canada	83.7	81.4	86.7	83.6	88.2	89.1	91.4	94.1
Terre-Neuve	39.9	38.4	42.6	40.9	44.9	42.9	45.8	47.9
Île-du-Prince-Édouard	54.2	54.1	53.4	53.3	53.6	56.0	57.0	56.7
Nouvelle-Écosse	65.7	67.5	70.5	73.3	74.1	77.8	79.7	79.5
Nouveau-Brunswick	80.8	80.5	80.4	83.9	83.5	84.0	83.3	85.3
Québec	104.2	110.3	110.4	106.9	110.4	114.2	115.6	121.6
Ontario	131.8	111.3	139.5	120.3	139.3	140.1	146.4	150.3
Manitoba	54.8	53.5	55.1	53.8	53.7	55.0	54.6	55.6
Saskatchewan	36.9	36.4	38.3	39.3	39.2	39.3	39.1	38.1
Alberta	63.3	63.9	61.8	62.8	66.1	65.3	66.3	69.5
Colombie-Britannique	86.7	82.1	86.5	84.2	86.4	89.1	92.0	96.9
Yukon	27.4	30.3	14.6	13.6	13.1	14.2	13.7	13.0
Territoires du Nord-Ouest	3.7	6.0	8.0	7.2	6.8	6.5	7.0	5.9

¹ Nombre moyen de malades (adultes et enfants) dans un hôpital donné un jour donné.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données pour 1962 et 1964 ne concernent qu'une partie de l'année; les données de 1961, 1963 et 1965 à 1968 ont trait à l'année entière.

QUELQUES PUBLICATIONS STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET LA POPULATION

En vente à la Distribution des publications, Section des finances,
Bureau fédéral de la statistique, ou à Information Canada, Ottawa

Numéro de
catalogue

STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

- 84-001 La statistique de l'état civil - M., Bil.
84-201 La statistique de l'état civil - A. provisoire, Bil.
84-202 La statistique de l'état civil - A., Bil.
84-203 *Causes of Death* - A., Angl. (liste détaillée à quatre chiffres pour le Canada et les provinces, par âge et sexe)

Rapports analytiques:

Causes des décès (liste détaillée à quatre chiffres):

- 84-514 *Causes of Death, Canada, 1950-60*, HS., Angl.
84-519 *Causes of Death, Canada, 1958-1964*, HS., Angl.

Tables de survie:

- 84-510 Tables canadiennes de mortalité, 1950-1952, 1955-1957, HS., Bil.
84-512 Tables de mortalité de portée provinciale et régionale, 1950-1952, 1955-1957, HS., Bil.
84-515 Tables de survie du Canada et de ses régions, 1941 et 1931, HS., Bil.
84-516 Tables canadiennes de mortalité, 1960-1962, HS., Bil.
84-517 Tables provinciales et régionales de mortalité, 1960-1962, HS., Bil.
84-518 *Life Expectancy Trends, 1930-1932 to 1960-1962*, HS., Angl.
84-527 Tables de mortalité par sexe, Canada et provinces, 1965-1967, HS., Bil.

Autres publications:

- 84-520 Mortalité générale du au cancer, 1950-1963, HS., Bil.
84-521 Mortalité par cancer selon le siège, 1950-1963, HS., Bil.
84-522 Mortalité accidentelle, 1950-1964, HS., Bil.
84-523 Nuptialité, 1950-1964, HS., Bil.
84-524 Mortalité infantile, 1950-1964, HS., Bil.

STATISTIQUES DES INSTITUTIONS

- 83-001 Indicateurs des hôpitaux - T. Bil.
83-201 Liste des hôpitaux canadiens et des établissements et installations connexes - A., Bil.
83-210 La statistique des hôpitaux, Vol. I, Lits d'hôpital - A., Bil.
83-211 La statistique des hôpitaux, Vol. II, Services hospitaliers - A., Bil.
83-212 La statistique des hôpitaux, Vol. III, Personnel hospitalier - A., Bil.
83-213 La statistique des hôpitaux, Vol. IV, Bilans hospitaliers - A., Bil.
83-214 La statistique des hôpitaux, Vol. V, Revenus hospitaliers - A., Bil.
83-215 La statistique des hôpitaux, Vol. VI, Dépenses hospitalières - A., Bil.
83-216 La statistique des hôpitaux, Vol. VII, Indicateurs hospitaliers - A., Bil.
83-217 La statistique des hôpitaux (Rapport préliminaire) - A., Bil.
83-205 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. III, Installations, services et finances des établissements - A., Bil.
83-207 La statistique de la tuberculose, Vol. II, Installations, services et finances des établissements - A., Bil.
83-218 Traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux, A., Bil.
83-219 Traitements annuels des infirmier d'hygiène, A., Bil.
83-507 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-508 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Techniciens de radiologie, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-509 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Techniciens de laboratoire, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-510 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Physiothérapeutes et ergothérapeutes, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-511 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Diététiciens, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-512 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Pharmaciens, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-513 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Archivistes médicaux, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-514 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Psychologues, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-515 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Travailleurs sociaux, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-516 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Radiologues et anatomo-pathologistes, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-517 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Infirmières diplômées, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-518 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Infirmières auxiliaires, 1961-1968, HS., F. et Angl.

STATISTIQUES DE L'HYGIÈNE MENTALE

- 83-204 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. I, Admissions et radiations des institutions - A., Bil.
83-208 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. II, Les malades inscrits dans les institutions - A., Bil.
83-504 *Rates and Probabilities of Separation from Mental Institutions, 1956-58*, HS., Angl.
83-505 *Trends in Hospital Care and Patient Characteristics, 1955-1963*, HS., Angl.
83-506 Probabilité d'hospitalisation dans un établissement psychiatrique du Canada, HS., Bil.
- La statistique de l'hygiène mentale, mouvement des malades. Préliminaire - A., Bil. (gratuit)

STATISTIQUES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

- 82-201 Les maladies à déclaration obligatoire - A., Bil.
83-206 La statistique de la tuberculose, Vol. I, Morbidité et mortalité - A., Bil.
82-522 *Infectious Hepatitis, 1961*, HS., Angl.
82-206 La morbidité hospitalière - A., Bil.
82-529 Interventions chirurgicales et traitements, 1968, HS., Bil.
- Nouveaux sièges primaires de tumeurs malignes au Canada, 1969, A., Bil., (gratuit)
- *Hospital Morbidity (98 Category List) 1968*, A., Angl., (gratuit)
- Maladies à déclaration obligatoire, (1924-1968), résumé chronologique, Bil., (gratuit)

RAPPORTS TECHNIQUES SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

1. *Canadian Abridged Life Tables, 1961-1963* - Angl. (gratuit)
2. *Provincial Abridged Life Tables, 1961-1963* - Angl. (gratuit)
3. *Canadian Joint Life Tables, 1960-1962* - Angl. (gratuit)

M. - Mensuel T. - Trimestriel A. - Annuel HS. - Hors série F. - Français Angl. - Anglais Bil. - Bilingue

Outre les publications ci-dessus énumérées, le Bureau fédéral de la statistique publie une grande variété de rapports statistiques sur le Canada tant dans le domaine économique que social, y compris des rapports détaillés sur les recensements de 1961 et 1966. On peut se procurer gratuitement un catalogue complet des publications courantes au Bureau fédéral de la statistique, Ottawa 3 (Canada).